

# Assistant de Soins en Gériatrie(ASG)



L'assistant de Soins en Gériatrie est un aide-soignant ou accompagnant éducatif et social (anciennement AMP, AVS) ayant suivi une formation spécifique pour intervenir auprès de personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer et en perte d'autonomie.

L'assistant de soins en gériatrie ou ASG apporte au quotidien une aide et un soutien indéfectible. Il accompagne, en établissement ou à domicile, les personnes fragilisées par la maladie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.

Il contribue à restaurer ou préserver l'autonomie des personnes âgées, les maintenir chez eux et restaurer l'image que celles-ci ont d'elles-mêmes.

Il participe également à la mise en œuvre du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui.

## Le métier d'assistant de soins en gériatrie c'est :

- Estimer le degré de dépendance des personnes âgées et concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet individualisé
- Traduire cette dépendance en matière de besoins pratiques et psychologiques
- Participer à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien des personnes âgées et de leur famille
- Restaurer et préserver l'autonomie des personnes accompagnées
- Maintenir un lien social avec la personne âgée afin de lutter contre l'ennui et la solitude
- Travailler à la restauration de son image afin d'éviter une éventuelle dépression
- Réaliser des soins quotidiens

## Où exercer le métier

- L'assistant de soins en gériatrie peut intervenir au domicile des personnes mais également dans les établissements disposant d'unités spécifiques comme les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) qui sont des espaces aménagés au sein des EHPAD et les UHR (unités d'hébergement renforcées) qui sont des unités de 12 à 14 places qui comprennent également un hébergement.

## Quels sont les employeurs ?

- Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les unités de soins de longue durée (USLD)

## Les qualités pour devenir assistant de soins en gériatrie :

- Une bonne condition physique
- Une force mentale et morale
- Être rigoureux
- Être rassurant
- Faire preuve d'empathie

## Diplôme et formation :

Pour devenir assistant de soins en gériatrie, il faut au préalable être titulaire du diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS) ou titulaire du diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES).

La formation d'ASG d'une durée de 140 heures, doit être suivie en totalité sans possibilité d'allègement, y compris pour les professionnels disposant déjà d'une partie des compétences visées.

Sur une durée de 12 mois, la formation comprend cinq modules :

- concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures) ;
- aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 heures) ;
- mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 heures) ;
- comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures) ;
- réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 heures).

Les assistants de soins en gériatrie sont titulaires d'une attestation de validation de leur formation.